Journal Officiel de la République Tunisienne

Annonces Légales, Réglementaires et Judiciaires

TRADUCTION Française

Mercredi 13 Dhoulhajja 1445
19 Juin 2024

N° 71

40ème année

L'administration décline toute responsabilité quant à la teneur des annonces

Sommaire

Constitution de Sociétés
Sociétés communautaires **1627**
Gestion de Sociétés
Homologation de résolutions **1627**
Fonds de Commerce
Vente et location de fonds de commerce **1628**
Associations, Partis, Syndicats et Syndics
Homologation de résolutions **1631**
Actes Judiciaires
Ventes aux enchères publiques **1631**
Avis aux créanciers **1631**
Convocations
Sociétés anonymes **1632**
Autres sociétés **1634**
Divers
Avis au public **1634**

CONSTITUTION DE SOCIETES

Sociétés communautaires

Constitution d'une société communautaire

Nom de la société à constituer :

Société locale "Al Khabiyat" Pour les aliments composés.

Type de société : locale.

Montant du capital social souscrit : 10 000 Dinars

Adresse du siège social : la localité de Nawel Délégation Skhira Gouvernorat Sfax

Objet de la société :

- Fabrication et ventes des aliments composés pour animaux

- Améliorer le nombre du troupeau des moutons

Durée de la société : 99 ans

Date et lieu de l'Acte consécutif modèle : 10 Juin 2024 au tribunal de première Instance Sfax 2

Nombre de parts souscrites et leurs contre - valeur en numéraire ainsi que le montant à verser : 50 parts pour un montant de 10 000 Dinars

Valeur nominale de la part : 200 Dinars

Conditions relatives à la répartition des bénéfices et à la constitution des réserves :

En cas de réalisation de bénéfices nets ou d'excédents en fin d'exercice comptable :

- 15 % seront affectés en réserves obligatoires jusqu'à atteindre 50% du capital social.

- 20 % seront dédié aux activités sociales, culturelles et environnementales

- Le reste des bénéfices et excédents pourra être distribué dans la limite de 35 % sur décision de l'assemblée générale

- Le surplus sera utilisé pour développement des activités locales

Période de souscription :

Du 20 juin au 20 juillet 2024 avec possibilité de clôture anticipée en cas de souscription totale avant la date limite

Modalité de convocation de l'assemblée générale constitutive et lieu.

L'assemblée générale constitutive se tiendra le dimanche 21/7/2024 à 17 h à Nawel Elmarkez Skhira.

La convocation se fera par cet avis au journal officiel de la République Tunisienne et dans deux Quotidiens dont un en langue arabe. Cet avis sera également au siège de la délégation de Skhira et la Municipalité de Skhira.

Fondateurs :

- Ben Amor Houcine 58382341 Nawel

- Ncir Kthiri 98251917 Nawel

- Rebii Mabrouk 53044366 Nawel

- Guedda Hédi 92559115 Nawel

- Ouled Ounallah Mabrouk 53220143 Nawel.

2024X00793SODB1

GESTION DE SOCIETES

Homologation de résolutions

SOCIETES ANONYMES

Société Tunisienne de Presse d'Impression d'Edition de Diffusion et de Publicité

«Dar Assabah»

S.A au capital de 1 008 880 dinars

Siège social Boulevard Med Bouazizi - El Menzah - Tunis

N° d'affiliation à la CNSS : 036730-64

RNE : 0000393H

Suivant procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire, en date du 5 juin 2024 enregistré à la recette des finances La Charguia le 12/6/2024 quittance n°M082030 enregistrement n°24706094 dont une copie a été déposée au registre national des entreprises RNE en date du 14 juin 2024 dossier n°202470021 il a été décidé la nomination de M Talel Ouslati nouveau commissaire aux comptes de la société Dar Assabah et ce pour une période de 3 ans couvrant les exercices 2024, 2025 et 2026.

2024T00601SANB2

Société Tunisienne de Presse d'Impression d'Edition de Diffusion et de Publicité

«Dar Assabah»

S.A au capital de 1 008 880 dinars

Siège social Boulevard Med Bouazizi - El Menzah - Tunis

N° d'affiliation à la CNSS : 036730-64

RNE : 0000393H

Suivant procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire, en date du 5/6/2024 enregistré à la recette des finances La Charguia le 12 juin 2024 quittance n°M082033 enregistrement n°24706095 dont une copie a été déposée au registre national des entreprises (RNE) en date du 14 juin 2024 dossier n°202470021 il a été décidé :

- La continuité de l'activité de la société, et ce en application de l'article 388 du code des sociétés commerciales.

2024T00602SANB2

Société CLINIQUE LA MARSA S.A

Société anonyme

Au capital de 3.503.000 dinars

Siège social : 15 avenue de la République, 2078 La Marsa - Tunis

Identifiant Unique : 0082736N

RC : B144751996

CNSS : 00142371-72

En vertu du procès-verbal de la réunion de l'assemblée générale ordinaire du 18 avril 2024 enregistré à la recette de l'enregistrement des actes de sociétés 1er bureau - Tunis le 25 avril 2024 sous le n° 24801544 Quittance n°4039 dont un exemplaire a été déposé au centre national du registre des entreprises le 12/6/2024 sous le n°202469416 il a été décidé ce qui suit :

1- Approuver les Etats financiers relatifs à l'exercice clos du 31 décembre 2023 et le rapport de gestion dans leur intégralité et tels qu'ils ont été présentés par le conseil d'administration;

2- Approuver les conventions et les opérations conclues au cours de l'exercice 2023 visées aux articles 200 et 475 du code des Société commerciales, telles que décrites dans le rapport spécial du commissaire aux comptes;

3- La nomination du Cabinet BDO Tunisie représentée par M. Mohamed Derbel en tant que commissaire aux comptes de la société pour une durée de trois (03) ans expirant lors de l'assemblée générales ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice 2026 ;

4- Quitus aux administrateurs;

5- Pouvoirs.

2024R01643SANB2

Société CLINIQUE AMEN BEJA S.A

Société anonyme

Au capital de 9. 939.267 dinars tunisiens

Siège social : Immeuble Emeraude Center Jardins du Lac, Les Berges du Lac, 1053, Tunis

Identifiant unique : 1086119S

RC : B2410842009

CNSS : 311612-48

En vertu du procès-verbal de la réunion de l'assemblée générale ordinaire du 15 avril 2024 enregistré à la recette de l'enregistrement des actes de sociétés 1er bureau - Tunis le 26 avril 2024 sous le n°24801572 Quittance n°4117 dont un exemplaire a été déposé au centre national du registre des entreprises le 12/6/2024 sous le n°202469424 il a été décidé ce qui suit :

1- Approuver les Etats financiers relatifs à l'exercice clos au 31 décembre 2023 et le rapport de gestion dans leur intégralité et tels qu'ils ont été présentés par le conseil d'administration;

2- Approuver les conventions et les opérations conclues au cours de l'exercice 2023 visées aux articles 200 et 475 du code des Sociétés commerciales, telles que décrites dans le rapport spécial du commissaire aux comptes;

3- Renouvellement de La nomination des administrateurs pour une durée de trois (03) ans expirant lors de l'assemblée générale ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice 2026 ;

4- Renouvellement de La nomination du Cabinet BDO Tunisie représentée par M. Mohamed DERBEL en tant que commissaire aux comptes de la société pour une durée de trois (03) ans expirant lors de l'assemblée générale ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice 2026 ;

5- Quitus aux administrateurs;

6- Pouvoirs.

2024R01644SANB2

BNA BANK

Banque Nationale Agricole

Société anonyme

Au capital de 320.000.000 Dinars

Identifiant Unique N° 123 L

Siège social : Avenue Mohamed V Tunis

Suivant procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire pour l'exercice 2023, tenue en date du 30 Avril 2024, enregistré à la Recette des Finances Rue Nelson Mandela le 27 Juillet 2023 sous le n°24802585 Quittance n°48105 dont un exemplaire a été déposé au RNE le 7 Juin 2024 sous le n°202467998, les états financiers au titre de l'exercice 2023 ont été approuvés, un quitus définitif et sans réserve a été donné aux membres du Conseil d'Administration au titre de l'exercice 2023, et il a été décidé respectivement de nommer quatre nouveaux membres du conseil d'administration et de renouveler les mandats de quatre administrateurs.

2024401536SANB2

SOCIETES A RESPONSABILITE LIMITEE

Liquidation et avis aux créanciers

Société Grindex Solutions

SARL au capital de 60.000 Dinars

Identifiant unique : 1683825P

En vertu du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire des associés du 30/3/2024, enregistrée à la recette des finances de la Marsa le 16/4/2024, sous le n°24502388 quittance n°56050, et dont un exemplaire est déposé au registre national des entreprises de Tunis le 9/5/2024 sous le numéro 202458883, il appert que les associés ont décidé la dissolution avant terme de la société et la désignation de Mr Bouchekoua Amin, expert-comptable en qualité de liquidateur et lui délègue les pouvoirs les plus étendus.

En conséquence, les créanciers de la dite société sont tenus de présenter leurs titres de créances à l'adresse du liquidateur au 26 Rue Belhassine Jrad Tunis - 1002 - Tunis dans un délai de vingt jours sous peine de forclusion.

2024401570SRLB2

FONDS DE COMMERCE

Ventes de fonds de commerce

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé daté le 5-3-2024, enregistré à la recette des finances Av. de France le 8/3/2024, sous le n°24200945, Quittance n°M020503, Mr. Walid IDOUDI, titulaire de la CIN n°06581907, IU : 1483272P, a vendu à Mr. Ezzeddine Yahyaoui, titulaire de la CIN n°13264862, la totalité du fonds de commerce avec toutes ses composantes matérielles et morales exploité pour vente Fruits Secs, sis à la Rue Sidi Slimen Nabeul.

Toute opposition sera faite dans un délai de 20 jours à partir de la parution de cet avis au JORT auprès de l'acheteur à l'adresse du fonds de commerce.

Cette annonce a été publiée aux journaux "le Quotidien et Chourouk" en date du 12/3/2024.

2024T00603FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous-seing privé daté le 29/02/2024, enregistré à la recette des finances d'Ajim Jerba le 5/3/2024 reçu n°M007186,

enregistrement n°24200189, Madame Amal El Machhout, titulaire de la carte d'identité n°13433831 et matricule fiscal n°1717466S, vend et cède à Madame Dalnda kaskas titulaire de la carte d'identité n°09143316, la totalité du fonds de commerce il est situé à la rue de l'Environnement Ajim Djerba.

Les oppositions sur le prix seront acceptées entre les mains de l'acheteur à son domicile à Ajim Djerba dans le délai de 20 jours à partir de la publication de cette annonce au JORT.

Cet avis a été publié au journal le Quotidien le 11 mai 2024.

2024R01254FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte S.S.P enregistré le 29/02/2024 à la recette des finances de la Goulette, quittance n°30776 enregistrement n°24201861 Mr Sofien Chamekh a vendu à Mr Med Ouni, la moitié du fonds de commerce d'un prix égal à 15000 dt avec ses éléments corporels et incorporels, exploité au rez-de-chaussée immeuble les trois pyramides à Ain Zaghouan publié au journal Echourouk le 02/5/2024. Toute opposition doit être faite entre les mains du rédacteur du contrat maître Nizar Rejeb, avocat, à son étude imm Sahara confort app B3 Bloc B, Av. Mh V, Kheireddine, le Kram, Tunis, et ce dans le délai des 20 jours qui suivent la publication de cette annonce au JORT.

2024R01639FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous seing privé le 27 Mai 2024 et enregistré à la recette des finances Marsa Tunis le 31/5/2024 (Reçu n°80729) enregistrement (N°24403664) Madame Zina Bent Mejid Ben Ahmed Hammami (C.I.N n°05437715) a vendu la totalité du fonds de commerce à Madame Hager Bent Mohamed Boukraa (C.I.N n°00276595) sise au n°106 Rue Maka, Marsa Nord - Tunis avec tous ses éléments corporels et incorporels.

Toute opposition doit être déposée au local du fonds de commerce sis au n°106 Rue Maka, Marsa Nord - Tunis dans un délai de (20) jours à compter de la date de parution de cette publication au JORT.

Cette annonce a été publiée aux journaux Achourouk et Le Quotidien datés le 13/6/2024.

2024R01641FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous seing privé le 27 Mai 2024 et enregistré à la recette des finances Denden Manouba le 27/5/2024 (Reçu n°M045375) enregistrement (N°24202176) Madame Wafe Bent Othman Ben Hassen Matri (C.I.N n°00285462) a vendu la totalité du fonds de commerce à la Société «ROSTOM INVEST SARL» en cours de constitution sa Gérante Madame Hayet Bent Mohamed Habib Bokri (C.I.N n°00719591) exploitée "Café 1ère Catégorie" sise Complexe Commercial Tarek Ben Zied Cité Amal Denden - Manouba avec tous ses éléments corporels et incorporels.

Toute opposition doit être déposée entre les mains de vendeur Madame Wafe Bent Othman Ben Hassen Matri domiciliée 29 rue Kods, Denden - Manouba dans un délai de (20) jours à compter de la date de parution de cette publication au JORT.

Cette annonce a été publiée aux journaux Achourouk et Le Quotidien datés le 13/6/2024.

2024R01642FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé avec signature légalisée à la municipalité de Grombalia du 21-5-2024 enregistré à la recette des finances de Menzel Bouzalfa le 22-5-2024 quittance n°M020497 enregistrement n°24200815 rédigé par maître Toumi Hosneddine titulaire de la carte d'identité nationale n°05130879 matricule fiscal PA729426V dont le cabinet est sis à l'avenue Habib Bourguiba immeuble Illyés Centre bureau 204 Grombalia, madame Habiba bint Abdelkader Korbi, titulaire de la carte d'identité nationale n°01665305 résidente à cité la raouda Menzel Bouzelfa agissant en son nom propre et en tant que mandataire de ses enfants issus de son union avec son mari feu Arbi Balii dénommés Chiraz titulaire de la carte d'identité nationale n°05111766; Kermen titulaire de la carte d'identité nationale n°05113386; Rania titulaire de la carte d'identité nationale n°06417628 en vertu d'une procuration enregistrée à la recette des finances de Menzel Bouzelfa le 14-5-2024 n° d'enregistrement 24700742; a vendu à madame Salma bint Fraj Ben Maaouia, titulaire de la carte d'identité n°06482332 résidente à rue Chedli Somii n°18 Menzel Bouzelfa et à monsieur Bayrem bin Kamel Hajri titulaire de la carte d'identité nationale n°09769254 résident à rue Sakiet Sidi Youssef Menzel Bouzelfa, la totalité du fonds de commerce consistant en une librairie sise à l'avenue Habib Bourguiba donnant sur la Place des Martyrs Menzel Bouzelfa ; objet de l'identifiant unique 0366698 B avec tous ses éléments matériels et moraux.

Les oppositions au payement du prix au vendeur sont reçues dans un délai de 20 jours à compter de la parution de cette publication au journal officiel de la République Tunisienne et ce au cabinet de l'avocat qui a rédigé l'acte de vente et mentionné ci-dessus.

Un extrait de cette annonce est paru au journal Assahafa Al Yawm du 8-6-2024.

2024R01647FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par un contrat de vente sous seing privé signé le 30/5/2024 et enregistré à la recette des finances de Zaghouan en date du 31/5/2024 sous le n°24202440 quittance n°50256, Madame Saloua El Banari a vendu à Monsieur bader Ben Nacer la totalité du fonds de commerce d'un restaurant destiné à exploiter sis à l'avenue de l'indépendance Zaghouan. Toute opposition doit être faite à l'adresse du fonds de commerce dans un délai de 20 jours à partir de la publication du présent contrat au journal officiel de la République Tunisienne. Cette annonce a été publiée dans le journal le Quotidien du 13/6/2024

2024R01653FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé enregistré à la recette des finances d'Hammamet le 27 mai 2024 sous le n°24203070 quittance n°M088796, Mme. Aziza bent Mohamad ben Mansour Majri vend à Mr. Zakaria ben Ezzeddine ben Said Jridi tout le fonds de commerce du local commercial situé à la rue Mongi Slim 8050 Hammamet destiné au commerce d'alimentation générale. Cet avis a été publié au journal Essahafa le 8 Juin 2024.

2024R01654FCCC2

Cession d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé enregistré à la Recette des Finances de la Marsa le 4 Juin 2024 sous quittance n°81837, enregistrement n°24203741, Monsieur Hédi Ben Slimane Ben Mohamed KLITI pour le compte de son fils Mohamed Slim, demeurant à la Cité du Printemps, rue de Monastir n°51 La Marsa, a cédé à la Société Derbel Sami Café «DS CAFE» représentée par son gérant Sami DERBEL, demeurant à la rue de l'usine n°7 La Charguia 2, Zone Industrielle l'Aéroport Ariana, la totalité du fonds de commerce à usage de Café 1ère catégorie situé au 62 rue Mohamed Ali La Marsa Tunis, avec tous ses éléments corporels et incorporels.

Toute opposition sera reçue entre les mains de Maître Jamel Eddine Ben Ali, Avocat près la cour de cassation, dont le cabinet est à Tunis 22 Rue Jamel Abdennasser, dans le délai de 20 jours à compter de la publication du présent avis au JORT.

Le présent avis a été publié au journal Echourouk du 15 juin 2024.

2024R01656FCCC2

Donation d'un fonds de commerce

Il appert suivant acte notariat de donation d'un fonds de commerce rédigé par deux notaires Saidaoui Abdessamad et son Assesseur Maître Janhaoui Lotfi en date du 01/6/2024 enregistré à la recette des finances le 4/6/2024 Quittance n°M056812 Mr Moulahi Slaheddine donne à sa mère Mme Nasria Chahla la totalité du fonds de commerce sis à la rue Taieb Mhiri n°20 Kasserine Nord 1200 Kasserine dénommé "CLASS BUSINESS" activité principale commerce des vêtements en détails.

Pour toute opposition dans le délai de 20 jours à partir de la parution du présent avis au journal officiel et s'adresser à Moulahi Slaheddine demeurant à cité El Fath 3 Kasserine.

Cette annonce est publiée au journal le Quotidien du 16/6/2024.

2024S00819FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant l'acte de vente d'un fonds de commerce, enregistré à la recette des finances de Sousse le 15/5/2014 sous n°24201187, Mr Mekki Ben Hassine, titulaire de la CIN n°00448381, demeurant à la Rue 18 Janvier ksibet Mediouni, a vendu et cédé à Mr Mohamed Ameur Migaou, titulaire de la CIN n°04187772, demeurant à quartier el Amel Ksar Helel, la totalité du fonds de commerce du local commercial destiné pour Vente des accessoires des restaurants et cafés, sise à la rue de suisse route Monastir - Sousse Local n°18, avec tous ses éléments corporels et incorporels, les oppositions se font entre les mains de l'acheteur au local concerné, dans un délai de 20 jours de la date de sa parution au JORT.

Cet avis est publié au journal "le Quotidien" en date du 15/6/2024.

2024S00820FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé le 11-6-2024 enregistré à la recette des finances Jedeida le 11-6-2024 quittance n°M021955 n° d'enregistrement M. Fethi Garbi a vendu à Ines Bouchiba le fonds de commerce situé à la Rue Habib Bourguiba Jedeida Manouba. Les oppositions doivent être faites entre les mains de l'acquéreur à son domicile élu maître Khazri Fathi n°90 rue Dr Kassab Jedeida Manouba et ce dans les 20 jours à compter du présent avis au JORT.

Cet avis a été publié aux journal "Echourouk" et le 15-6-2024.

2024401571FCCC2

Location gérance libre

Location d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous seing privé le 20 décembre 2023 et enregistré à la recette des finances Mateur - Bizerte le 5/3/2024 Quittance (n°M017306) enregistrement (n°24300587) Madame Rebah Bent Salah Ben Ahmed Daraji Titulaire de la carte d'identité nationale numéro (01530790) veuve Mohamed Habib Jeljeli a loué la totalité du fonds de commerce à Monsieur Slim Ben Abdeljalil Ben Hamadi Saïdani Titulaire de la carte d'identité nationale numéro (08968971) exploité (Boucherie), situé à la rue Mohamed Ali Mateur Bizerte Titre Foncier n°61054 Nommé "REBAH" avec ses éléments corporels et incorporels avec un loyer mensuel quatre cent cinquante Dinars (450.000 DNT) par mois.

Cette annonce a été publiée aux journaux Achourouk et le Quotidien datés le 14/5/2024.

2024R01261FCCC3

Location d'un fonds de commerce

«Gérance libre»

Suivant acte de location en gérance libre rédigé par le maître Kadri Bilel en date du 5/6/2024 enregistré à la recette des finances de Kélibia sous le n°24301697 Quittance n°M045819 en date du 10/6/2024.

Mr Nizar Ben Hédi BelHaj Rhouma a loué la totalité de son fonds de commerce en gérance libre ayant pour objet café de 1ère catégorie I.U n°1418965 X situé à la rue Mohamed Ali Hammam Leghzez; à Mr Ahmed Ben Rhouma C.I.N n°09829243 avec tous ses équipements et ses éléments corporels et incorporels.

Les oppositions se font entre les mains du locataire au local concerné, dans un délai de 20 jours de la date de sa parution au JORT.

Cet article a été déposé aux journaux Echourouk et le Quotidien du 12 Juin 2024.

2024R01645FCCC3

ASSOCIATIONS, PARTIS, SYNDICATS ET SYNDICS

Homologation de résolutions

Election d'un nouveau comité syndical

Syndicat résidence Diar El Amel Mourouj 1

Siège social : Résidence Diar El Amal Al Mourouj 1

Selon le procès-verbal de l'assemblée générale électorale du 13 Janvier 2024, enregistré à la recette des Finances El Mourouj 1 le 29/01/2024, Quittance n°M010245 enregistrement n°24800509.

Il a été décidé d'élire un nouveau comité syndical composé des :

Membres :

- Président : Rafik Ghariani
- Secrétaire Général : Tarek Oueslati
- Trésorière : Samia Zrig.

2024R01646APSF2

ACTES JUDICIAIRES

Ventes aux enchères publiques

Vente aux enchères publiques

Maître Mohamed Rached Fray

Avocat à la cour de cassation

Résidence Dar Aziz 5ème étage avenue Mohamed V Nabeul

Tél : 72.286.933

Fax : 72.223.576

Saisissant : Société SOTRAJAK SARL MF 0322263M représentée par son gérant Mohamed el Meddeb titulaire de la CIN n°00907728 domicilié cabinet Maître Mohamed Rached Fray, avocat prés de la cour de cassation résidence «Dar Aziz» 5ème étage avenue Mohamed V Nabeul.

Saisi : Société Immobilière Lousaief SIL représentée par son gérant Mokthar Loussaief 386757F sis à rue el Adala Nabeul.

Avocat poursuivant : Maître Fray Mohamed Rached Avocat à la cour de cassation, demeurant à résidence «Dar Aziz» 5ème étage avenue Mohamed V Nabeul.

Désignation de l'immeuble saisi : 96.5 parts indivises de la totalité des parts du titre «sidi Mahrsi 34» objet de TF 661958 Nabeul superficie de 193 mètres carrés (193 parts) sis mechiakhat banlieue de Nabeul Sidi Mahrsi, constitué de l'appartement n°34 du plan du service Topo situé au 1er étage (N°C6) d'un immeuble composé de deux étages, rez-de-chaussée et premier étage, inclus dans un ensemble d'habitation dénommé «résidence sidi elmahrsi» dont l'entrée est situé du coté sud et ouvert sur trois façades du coté nord et partiellement du coté sud, accessible à travers un escalier non couvert du coté sud, composée d'un hall, d'un salon, une cuisine avec espace, de trois chambres à coucher, de deux salles de bains, d'une terrasse accessible par le salon, l'état générale de la construction est d'une qualité supérieure du point de vue des matériaux, des ouvertures intérieures en bois et extérieures en aluminium, équipé d'un chauffage centrale et climatiseurs, relié à tous les réseaux et dotée d'une place de parking au sous sol.

Prix de vente : fixée à deux cents quarante et un mille deux cent cinquante dinars (241.250.000DT) et les dépenses complémentaires fixées le jour de l'audience.

- Date et lieu de la vente : Lundi 15/7/2024 à partir de 9 h du matin devant la chambre des saisies immobilières du tribunal de 1ère instance de Nabeul.

L'immeuble peut être visité chaque jour.

2024R01650VEPA1

Avis aux créanciers

Nomination d'un liquidateur

Héritage Mahmoud Zikri et Fathia Chahider

Le président du tribunal de première instance de l'Ariana Mme Nour Cherif a décidé le 4 juin 2024 concernant le dossier n°577 la nomination de Mr Safouen Gaddour comme liquidateur de l'héritage Mahmoud Zikri et Fathia Chahider succédant au Liquidateur Mr Youssef Chihi et ce de préparer un inventaire général des travaux effectués et présenter un rapport dans les plus brefs délais et sa rémunération sera soustraite aux travaux de la liquidation.

Pour plus d'information veuillez contacter le liquidateur sur le n°20303839 adresse du bureau, bureau n°4 1er étage résidence Cherayet 02 avenue du Sahel 2013 Ben Arous.

2024R01655VEPA2

Désignation d'un liquidateur judiciaire

En vertu de l'ordonnance sur requête n°16639 rendue par le tribunal de 1ère instance de Sousse, en date du 12/6/2024. M.Sadok Mosbah (12 Rue Menvielle - Sousse - Tél : 99961170) est désigné liquidateur judiciaire de l'appartement mis en commun entre Mme Thouraya Bent Ali Fkih Ahmed et M.Mezri Ben Bechir El Ghali d'une superficie de 99m², sis au 1er étage à la cité Riadh n°46 - Sousse.

2024S00817VEPA2

Appel d'offres n°09

Cession sans détermination de la mise à prix

DE LA SOCIETE LES ATELIERS MECANIQUES DU SAHEL AMS DE FACON GLOBALE A AUTRUI - SA

Capital : 32 885 960,000

RNE : 0004507R

N° d'affiliation à la CNSS : 27949/13

S.S : Rue Ibn Khaldoun 4018 Sousse

Conformément à la décision rendue par le Tribunal de première instance

de Sousse en date du 3/6/2024 dans le cadre de l'affaire n°232/32, le contrôleur d'exécution Mr Belgacem Ben Khaled Immeuble El Ahmadia 1er étage n°2 Rue Georges LA CORNICHE SOUSSE (Tél et Fax : 73217330 portable 98401023) informe les intéressés de la prolongation des délais de réception des offres d'achat de la société LES ATELIERS MECANIQUES DU SAHEL AMS inscrit au RNE sous n°M0004507 R au 5 Juillet 2024 sans détermination de la mise à prix.

La visite de l'établissement n'est possible qu'après avoir fixé un rendez-vous avec le contrôleur d'exécution et le retrait du cahier des charges contre le paiement de 200.000.

Les offres doivent être adressées au contrôleur d'exécution Mr Belgacem Ben Khaled à l'adresse sus-indiquée par lettre recommandée avec accusé de réception dans une enveloppe sans aucune indication de l'identité du soumissionnaire et doit porter la mention suivante :

Ne pas ouvrir Appel d'offres relatif à l'achat DES ATELIERS MECANIQUES DU SAHEL AMS.

Le dernier délai de remise des offres est fixé pour le vendredi 5 juillet 2024.

2024S00821VEPA2

Vente d'un fonds de commerce

Boulangerie rahma mhamdiya Ben Arous

Identifiant Unique n° : 1111025J

En vertu de l'ordonnance rendue par juge commissaire le 5/6/2024 mandataire de justice propose de vendre le fonds de commerce boulangerie rahma mhamdiya au plus offrant par cahier des charges et ce pour l'acceptation de l'offre la plus élevé avec le payement des frais divers d'un (frais de rédaction du contrat, frais d'enregistrement, frais de possession ...) qui sont à la charge de l'acheteur.

- Pour obtenir le cahier des charges le demandeur doit payer cents dinars (100 dt) non remboursable

Toute personne désirant participer à cet appel d'offre et voulant prendre un rendez-vous de visite doit prendre contact avec mandataire de justice à son adresse rue 8011 espace Tunis bloc c étage 5 bureau n°4 Montplaisir - Tunis Tél : 24 60 80 91/ 29 37 7358.

L'envoi du cahier des charges et tous les documents demandés doit être sous pli fermé avec la mention : «Ne pas ouvrir - Appel d'offre vente fonds de commerce boulangerie rahma».

Les offres doivent être obligatoirement adressées par poste avec accusé de réception au nom de Maître Mokhless Youssef 8011 espace Tunis bloc c étage 5 bureau n°4 Montplaisir - Tunis, au plus tard le 4/7/2024 (le cachet de la poste faisant foi).

2024401572VEPA2

CONVOCATIONS

Sociétés anonymes

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Tunisie Porcelaine

SA au capital de 18.360.000 dinars

Siège social : BP 17/1135 Naassen

Identifiant Unique : 0018909E

Messieurs les actionnaires de la société TUNISIE PORCELAINE sont invités à assister à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra au siège social de la société sise à Naassen TUNISIE, le lundi 15 juillet 2024 à 10 h : 30 à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour ci-après :

- Lecture et approbation du rapport du conseil d'administration et des états financiers 2023

- Lecture des rapports général et spécial du commissaire aux comptes pour l'exercice 2023

- Renouvellement du mandat du commissaire aux comptes.

- Renouvellement du mandat des membres du conseil d'administration.

- Quitus aux administrateurs

- Affectation du résultat de l'exercice 2023

- Fixation des jetons de présence alloués aux membres du conseil d'administration

- Questions diverses.

2024R01635SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire du 16/7/2024

STANDARD SHARING SOFTWARE

Société anonyme

Au capital social de 10.000.000 de dinars

Immeuble 3S, Rue Abou Hamed El Ghazeli; 1073 Montplaisir - Tunis

Identifiant Unique : 0024489T

CNSS : 200280-72

Le Conseil d'Administration de la société STANDARD SHARING SOFTWARE SA convoque tous les actionnaires de la société STANDARD SHARING SOFTWARE SA à se réunir en Assemblée Générale Ordinaire, le 16 juillet 2024 à onze (11) heures et 30 minutes au siège de la société sus indiqué à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

a/ Lecture et approbation du rapport annuel détaillé sur la gestion de l'exercice 2023;

b/ Lecture des rapports des commissaires aux comptes de l'exercice 2023 ;

c/ Approbation des états financiers individuels de l'exercice 2023 s'il y a lieu;

d/ Affectation des résultats de l'exercice 2023 ;

e/ Conventions réglementées ;

f/ Quitus aux administrateurs, au Directeur Général Adjoint, au Directeur Général et au Président du Conseil d'Administration;

g/ Renouvellement du mandat d'un commissaire aux comptes;

h/ Questions diverses.

2024R01636SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

GEFCO TUNISIE

SA au capital de 350 000 Dinars

Siège social : Zone Portuaire de Radés - Ben Arous - BP 214- Radés 2014 Tunisie

Identifiant Unique : N°0823263 Z

Messieurs les actionnaires de la société GEFCO TUNISIE sont convoqués à la réunion de l'assemblée générale ordinaire qui se

tiendra le 19 juillet 2024 à 10 heures (heure de Tunis) au siège de la société GEFCO Tunisie et ce, pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Lecture du rapport de gestion se rapportant à l'exercice 2022.

2. Lecture des rapports général et spécial du commissaire aux comptes.

3. Approbation du rapport de gestion de l'exercice 2022.

4. Approbation des états financiers de l'exercice 2022.

5. Quitus aux Administrateurs et au Directeur Général.

6. Affectation des résultats de l'Exercice 2022.

7. Approbation des conventions réglementées prévues à l'article 200 du code des sociétés commerciales.

8. Jetons de présence pour les Administrateurs.

9. Renouvellement du mandat du commissaire aux comptes.

10. Pouvoirs pour formalités

11. Questions diverses.

2024R01640SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

«SIBAC»

Société Industrielle de Bâches & de Confection

Société anonyme

Au capital de 600 000 Dinars

Siège social : Centre Babel - Bloc D

Rue 8000 Montplaisir - 1002 Tunis

RNE : 0002088K

M.F : 0002088 K/A/M/000

Messieurs les Actionnaires de la Société Industrielle de Bâches & de Confection «SIBAC», Société Anonyme au Capital de 600 000 Dinars, sont convoqués au siège social, le mardi 16 juillet 2024 à dix heures (10H00), en assemblée générale ordinaire annuelle, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Ratification de la tenue tardive de l'Assemblée Générale Ordinaire relative à l'exercice 2023 ;

2- Lecture et approbation du rapport du Conseil d'Administration relatif à l'exercice 2023 ;

3- Lecture des rapports général et spécial du Commissaire aux Comptes concernant l'exercice 2023 ;

4- Examen et Approbation des conventions conclues dans le cadre de l'Article 200 du Code des Sociétés Commerciales ;

5- Examen et Approbation des Etats Financiers de l'Exercice 2023 ;

6- Affectation des résultats de l'exercice 2023;

7- Quitus aux Administrateurs pour l'exercice 2023 ;

8- Renouvellement du mandat d'un administrateur;

9- Pouvoirs.

2024R01648SANB3

Convocation

TUNISIAN PACKAGING SERVICE

S.A au capital de 451 160 dinars

Identifiant Unique : 0005644 E

Siège social : Route de Naassen, km7 - Ben Arous

Les actionnaires de la société Tunisian Packaging Service sont priés d'assister à l'Assemblée Générale ordinaire qui se tiendra le jeudi 18 juillet 2024 à 11 heures au siège de la société à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Approbation de la gestion de la société T.P.S et du groupe T.P.S pour l'exercice 2023 après lecture des rapports du conseil d'administration;

- Approbation des états financiers individuels et des états financiers consolidés de l'exercice 2023 après lecture des rapports du commissaire aux comptes;

- Approbation des conventions réglementées;

- Affectation du résultat de l'exercice 2023 ;

- Quitus aux administrateurs ;

- Allocation des jetons de présence au titre de l'exercice 2023 ;

- Questions diverses;

- Pouvoirs pour formalités.

Les documents relatifs à cette assemblée sont à la disposition des actionnaires au siège de la société.

2024R01651SANB3

Report d'une convocation à l'assemblée générale ordinaire le 18 juillet 2024

SOCIETE DE DEVELOPPEMENT ET D'EXPLOITATION DU PARC D'ACTIVITES ECONOMIQUES DE BIZERTE

Société anonyme

Au capital de 7.630.000 DT

Registre National des Entreprises

Matricule Fiscal : 0027836F

CNSS : 175705-38

Le conseil d'administration réuni le vendredi 31/5/2024, a décidé de reporter la tenue de l'Assemblée Générale Ordinaire initialement prévue pour le jeudi 27/6/2024 à l'Hôtel Nour (Zone Touristique Sidi Salem, Bizerte 7000) pour le jeudi 18/7/2024.

A cet effet, les actionnaires de la Société de Développement et d'Exploitation du Parc d'Activités Economiques de Bizerte, Société Anonyme au Capital de 7 630.000 DT dont le siège social est sis à Bizerte au 241-243 Av. Habib Bourguiba, Rue Ali Daham, sont convoqués en Assemblée Générale Ordinaire à partir du 10h du matin à l'Hôtel Nour (Zone Touristique Sidi Salem, Bizerte 7000) à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Lecture, examen et approbation du rapport du Conseil d'Administration sur l'activité de la Société au titre de l'exercice clos le 31/12/2023 ;

2- Lecture du rapport Général et spécial du Commissaire aux comptes relatifs à l'exercice clos le 31/12/2023 ;

3- Examen et approbation des états financiers relatifs à l'exercice clos le 31/12/2023 ;

4- Approbation des opérations visées par l'article 200 et suivant et l'article 475 du code des Sociétés commerciales;

5- Affectation du résultat 2023 et du résultat reporté 2022 ;

6- Fixation des jetons de présence pour la gestion de l'exercice 2024 et fixation de la rémunération des membres des commissions pour le même exercice;

7- Quitus aux Administrateurs;

8- Nomination du Commissaire aux Comptes pour les exercices 2024, 2025, et 2026 ;

9- Pouvoirs.

2024R01652SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Société Orient Tea - SA

Au capital 6 225.000 dinars

Siège social : Km 6 Route Khlédia Naassen Ben Arous

MF : 1293350D/A/M/000

Messieurs les actionnaires de la société Orient Tea - SA, sont convoqués à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le jeudi 4 juillet 2024 à 11 h, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Ratification du mode et des délais de convocation de l'assemblée générale ordinaire

- Approbation du rapport de gestion de l'exercice 2023 ;

- Lecture des rapports spécial et général du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice 2023 ;

- Approbation des états financiers de l'exercice 2023 ;

- Approbation des conventions réglementées entrant dans le cadre de l'article 200 et suivants et 475 du Code des Sociétés Commerciales

- Quitus aux administrateurs pour l'exercice 2023 ;

- Affectation du résultat de l'exercice 2023 ;

- Allocation de jetons de présence.

2024401574SANB3

Autres sociétés

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Société Mutuelle de Base des Services Agricoles El Adhara

Capital : 400 000 Dinars

Siège social : Zaafrane 4261 Douz

MF : 1059200 F/N/M/000

Messieurs les actionnaires du capital de la société mutuelle de base des services agricole El Adhara sont invités à assister à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le samedi 6 Juillet 2024 à partir de 18h au siège de la société à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Approbations sur le retard de l'assemblée générale ordinaire de l'année 2022/2023.

2- Approbation sur le rapport de l'activité année 2022/2023.

3- Lecture rapport du commissaire aux comptes année 2022/2023.

4- Approbation des bilans de l'année 2022/2023.

2024R01657SODB3

DIVERS

Avis au public

Résiliation gérance libre

Par acte S.S.P enregistré le 16/12/2020 à la recette des finances de la Goulette, reçu n°93261, enregistrement n°20906241, il y a eu résiliation du contrat de gérance libre du Fonds de commerce, enregistré à la recette des finances la Goulette le 21/4/2024, reçu n°31890 enregistrement n°14302306 exploité au local sis au 7 avenue Hédi Chaker Carthage Salammbô conclu entre Mr Adel Elfezi et Mme Khadija Elfezi.

2024R01638DIVD2